

AVIS DES SOCIETES

Cet avis annule et remplace celui publié au Bulletin officiel du CMF en date des 17/04/2019

PAIEMENT D'ANNUITES

L'EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE «STB SUB 2017-1»

La Société Tunisienne de Banque porte à la connaissance des souscripteurs à l'emprunt obligataire subordonné «STB SUB 2017-1», que le remboursement en capital et le règlement des intérêts pour la catégorie A aux taux fixe 7,5% et ou variable TMM+2% et des intérêts pour la catégorie B au taux fixe 7,6%, relatifs à l'échéance du 28 avril 2019, seront effectués à partir du **lundi 29 avril 2019**, auprès des intermédiaires en bourse et des teneurs de compte par le biais de TUNISIE CLEARING comme suit :

STB SUB 2017-1 catégorie A taux fixe (7,5%) :

Principal par obligation :	20,000	DT
Intérêt brut par obligation :	6,000	DT
Total brut par obligation :	26,000	DT

STB SUB 2017-1 catégorie A taux variable (TMM+2%) :

Principal par obligation :	20,000	DT
Intérêt brut par obligation :	7,306	DT
Total brut par obligation :	27,306	DT

STB SUB 2017-1 catégorie B taux fixe (7,6%) :

Principal par obligation :	0,000	DT
Intérêt brut par obligation :	7,600	DT
Total brut par obligation :	7,600	DT